

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 42^e LÉGISLATURE, ONTARIO
68 ELIZABETH II, 2019

Projet de loi 77

Loi proclamant un mois pour célébrer le patrimoine hellénique en Ontario

M^{me} E. Triantafilopoulos

Projet de loi de député

1^{re} lecture 6 mars 2019

2^e lecture

3^e lecture

Sanction royale



Loi proclamant un mois pour célébrer le patrimoine hellénique en Ontario

Préambule

Aujourd'hui, plus de 270 000 personnes d'origine hellénique vivent au Canada, dont plus de la moitié en Ontario. Les Canadiens d'origine hellénique ont contribué à tous les aspects de la société ontarienne et ont enrichi notre culture tout en renforçant notre économie. Les Hellènes, communément appelés Grecs, ont commencé à arriver au Canada au début du 19^e siècle, la grande majorité d'entre eux arrivant après 1950. Ils ont fait d'importantes contributions à de nombreux domaines, notamment l'éducation, le droit, la médecine, les sciences, la politique, les affaires et le sport, pour ne nommer que ceux-ci.

L'histoire et le patrimoine de la Grèce, anciennement appelée Hellas, sont millénaires. Ses villes ont été les premières du monde à pratiquer la démocratie, ce qui a changé l'histoire du monde et façonné celle du Canada. Par ailleurs, la philosophie et le savoir de la Grèce antique sont le fondement des nations occidentales de même que de diverses civilisations, dont la civilisation islamique.

Longtemps avant la création de l'empire romain, les Grecs ont pérégriné et fondé de nouvelles communautés, d'abord autour de la Méditerranée puis partout dans le monde. La Grèce a donné au monde d'illustres dirigeants comme Périclès et Alexandre et de grands philosophes comme Socrate, Platon et Aristote. Le grand empire byzantin était une nation grecque jusqu'à sa chute. Le 25 mars 1821 marque la naissance de la Grèce moderne. En effet, les Grecs ont proclamé leur indépendance de l'empire ottoman ce jour-là, qui est fêté chaque année comme jour de l'indépendance grecque.

Des milliers de Canadiens se rendent en Grèce chaque année pour jouir de l'histoire, de la culture et de l'hospitalité (ou «philoxenia») remarquables de ce pays. La Grèce est un fidèle allié du Canada en tant que membre de l'OTAN, et les deux pays ont tissé de solides liens économiques. Les Canadiens d'origine hellénique peuvent être fiers de leurs contributions au Canada, et tous les Canadiens peuvent à leur tour être fiers de cet héritage et reconnaissants de l'apport de la culture et de la civilisation grecques.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine hellénique

1 Le mois de mars de chaque année est proclamé Mois du patrimoine hellénique.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2019 sur le Mois du patrimoine hellénique*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de mars de chaque année Mois du patrimoine hellénique.